

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTERDICTION DE PUBLICATION OU DISTRIBUTION DIRECTE OU INDIRECTE AUX ÉTATS-UNIS, DANS L'UNION EUROPÉENNE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU ROYAUME-UNI OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT ILLÉGALE.

Augmentation de capital 2020

IMMOFONDS: l'augmentation de capital débutera le 7 octobre 2020

L'augmentation de capital du fonds immobilier IMMOFONDS débutera le 7 octobre 2020 et sera d'environ CHF 100 millions. Le produit d'émission sera notamment consacré aux possibilités en vue de la revalorisation du portefeuille immobilier et aux fins de nouvelles acquisitions.

Zurich, le 24 septembre 2020 – Immofonds Asset Management AG (anciennement AG für Fondsverwaltung) conduira, sur la période du 7 octobre 2020 au 16 octobre 2020, 12 h 00 HAEC, une augmentation de capital pour l'IMMOFONDS d'un montant d'environ CHF 100 millions. L'augmentation doit avoir lieu tout en maintenant les droits de souscription des parts existantes. Un (1) droit de souscription est attribué à chaque part existante. 11 droits de souscription donnent droit à l'acquisition d'une (1) nouvelle part (rapport de souscription 11:1).

Les droits de souscription seront négociables du 7 octobre 2020 au 14 octobre 2020 à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Le jour de référence pour l'attribution des parts est le 6 octobre 2020 après la clôture des échanges. A partir du 7 octobre 2020, les parts existantes de l'IMMOFONDS seront négociées ex-droits de souscription.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, 292 629 nouvelles parts au maximum seront donc émises. Le prix de souscription s'élève à CHF 352.00 net par nouvelle part de l'IMMOFONDS.

Dans l'hypothèse où tous les droits de souscription ont été exercés et que l'augmentation de capital est menée à bien dans son intégralité, il en résultera un volume de transactions d'environ CHF 100 millions. Ces nouvelles parts sont des parts de distribution pour l'exercice 2020/2021 qui a débuté le 1^{er} juillet 2020.

Le prix d'émission a été fixé conformément au contrat de fonds (cf. § 17). Le nombre précis des nouvelles parts à émettre sera fixé à l'issue de l'expiration du délai de souscription et la libération interviendra le 26 octobre 2020.

Le produit d'émission sera notamment utilisé en vue d'exploiter les possibilités existantes de revalorisation du portefeuille immobilier et aux fins de nouvelles acquisitions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a et de l'art. 1156 du Code suisse des obligations.

DONNÉES CLÉS RELATIVES À L'AUGMENTATION DE CAPITAL ET CALENDRIER INDICATIF	
Volume d'émission	Maximum environ CHF 103 millions
Rapport de souscription	11:1 – 11 droits de souscription donnent droit à l'acquisition d'une (1) nouvelle part
Nombre de parts existantes	3 218 915
Nombre de nouvelles parts	292 629 au maximum
Prix d'émission par part	CHF 352.00 net par nouvelle part
Jour de référence de l'attribution des droits de souscription	06.10.2020 (après la clôture des échanges)
Négoce des droits de souscription	Du 07.10.2020 au 14.10.2020
Délai de souscription	Du 07.10.2020 au 16.10.2020, 12 h 00 HAEC
Publication du nombre précis de nouvelles parts à émettre	20.10.2020
Libération	26.10.2020
Cotation / 1 ^{er} jour de négoce des nouvelles parts	26.10.2020 sur SIX Swiss Exchange
Numéro de valeur / ISIN / symbole boursier des droits de souscription	70 649 96 / CH 057 064 996 9 / IM1
Numéro de valeur / ISIN / symbole boursier des parts	977 876 / CH 000 977 876 9 / IM
Utilisation du produit d'émission	Financement de la croissance
Direction du fonds	Immofonds Asset Management AG, Zurich
Banque dépositaire	Banque cantonale de Zoug, Zoug
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Zurich
Experts en estimation	KPMG SA, Zurich

L'ensemble des documents relatifs à l'augmentation de capital sont disponibles sur www.swissfunddata.ch et sur www.immofonds.ch.

A propos d'IMMOFONDS

L'IMMOFONDS a été créé en 1955 et compte parmi les dix plus grands fonds immobiliers cotés en bourse en Suisse. Le fonds investit exclusivement dans des valeurs immobilières suisses, principalement dans des immeubles résistants à la conjoncture dans les centres urbains et les agglomérations au potentiel de croissance économique. La politique d'investissement se concentre sur la croissance qualitative du portefeuille immobilier. L'objectif d'investissement déclaré du fonds est la préservation durable de la valeur tout en distribuant un rendement attractif.

Les parts de l'IMMOFONDS sont cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange: code VALOR 977 876, symbole boursier IM, ISIN CH 000 977 876 9. Immofonds Asset Management AG, en tant que direction du fonds et gestionnaire d'actifs, gère et développe le portefeuille de l'IMMOFONDS selon une stratégie prudente. La société s'appuie sur des experts en immobilier disposant d'une longue expérience et d'un vaste savoir-faire sur le marché immobilier suisse.

Informations complémentaires

Immofonds Asset Management AG
 +41 44 511 99 30 / info@immofonds.ch

Gabriela Theus, Geschäftsführerin / gabriela.theus@immofonds.ch

Stephan Ehram, CFO / stephan.ehram@immofonds.ch

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse (i) ne constitue ni un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a ou de l'art. 1156 du Code suisse des obligations, ou au sens des art. 27 et suivant du règlement de cotation de la bourse suisse SIX Swiss Exchange, ni un prospectus, ni un prospectus simplifié, ou des informations clés pour les investisseurs (documents d'informations clés pour l'investisseur, DICI) au sens de la loi suisse sur les placements collectifs et (ii) ne peut pas être proposé ou rendu accessible au public d'une autre manière, en Suisse ou depuis la Suisse. Les seuls documents pertinents en vue d'une décision d'investissement, notamment le prospectus d'émission et de cotation, sont disponibles auprès d'Immofonds Asset Management AG. Les investissements dans des produits financiers sont liés à différents risques, dont la perte potentielle du capital investi (perte totale). Le prix, la valeur et le rendement des placements collectifs de capitaux sont soumis à des fluctuations. La performance passée ne présume en rien des évolutions futures et ne constitue aucune garantie de rendement futur. Immofonds Asset Management AG décline toute garantie quant à la réalisation des plus-values attendues. Des informations détaillées relatives au négoce des valeurs immobilières et des investissements dans les placements collectifs de capitaux sont disponibles dans la brochure *Risques inhérents au commerce d'instruments financiers* de l'Association suisse des banquiers. Les informations mentionnées dans le présent document proviennent de sources qu'Immofonds Asset Management AG considère comme fiables. Toutefois, Immofonds Asset Management AG ne fournit aucune garantie expresse ou tacite quant à l'exactitude, l'exhaustivité, la précision et l'actualité des informations et éléments publiés. Immofonds Asset Management AG ne répond d'aucune éventuelle perte ni d'aucun éventuel dommage (direct, indirect ou subséquent) découlant de la distribution du présent document ou de son contenu, ou en lien avec ladite distribution. Les informations figurant dans le présent document peuvent changer à tout moment et sans préavis. Le présent communiqué de presse ni une copie de celui-ci ne peuvent être envoyés, emportés ou distribués aux Etats-Unis, ou remis aux US Persons (au sens de la version en vigueur de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933). La présente disposition s'applique à l'ensemble des Etats et pays où une telle distribution est interdite.